

SELARL TOURAUT AVOCATS

Société d'avocats, 26, rue des Cordeliers - 77100 MEAUX

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT avec deux parkings et une cave

Sis 3, place Jacques-Prévert à BUSSY-SAINT-GEORGES

Visite le lundi 22 juin 2026 de 14 h 00 à 15 h 00

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 2 JUILLET 2026 à 10 heures**
en l'audience des Criées, Salle numéro 1 du tribunal judiciaire de Meaux, palais de Justice,
44, avenue du Président-Salvador-Allende à 77100 Meaux

A la requête du :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA PLAINE SAINT DENIS, Société coopérative à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 501526131, dont le siège social est 162, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis (France), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats inter barreaux dont le siège est à Meaux (77100), 26, rue des Cordeliers, intervenant par Maître François MEURIN, avocat associé.

DÉSIGNATION

Dans un ensemble immobilier situé à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne) 1 et 3, place Jacques-Prévert à l'angle de la rue des Chaulands sans numéro, cadastré section AH numéro 115 lieudit « 1 place Jacques-Prévert » pour une contenance de 14 ares et 50 centiares et consistant en :

- lot n° 34 de l'état descriptif de division : un parking portant le numéro 34 situé dans le bâtiment A, au sous-sol.

Et les 89/100000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- lot n° 35 de l'état descriptif de division : un parking portant le numéro 35 situé dans le bâtiment A, au sous-sol.

Et les 93/100000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- lot n° 78 de l'état descriptif de division : une cave portant le numéro 78 dans le bâtiment A située au rez-de-chaussée.

Et les 8/100000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- lot n° 142 de l'état descriptif de division : au 3, place Jacques-Prévert, un appartement d'une superficie de 83,75 m², dans le bâtiment A, escalier B, au quatrième étage, à gauche en sortant de l'ascenseur B, première porte à droite dans le couloir,

Et les 2584/100000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété : acte reçu par Maître BOISSEAU, notaire à Lagny-sur-Marne en date du 24 avril 1997 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Meaux le 29 avril 1997 volume 1997 P numéro 5238.

DPE : C.

OCCUPATION

Les lieux sont occupés par les propriétaires et leurs deux enfants.

MISE A PRIX : 160 000 €

FRAIS

Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du tribunal judiciaire de Meaux ou en consultation gratuite sur le site avoventes.fr

Fait et rédigé par la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats poursuivante, à Meaux, le 12 mai 2026.

S'adresser pour les renseignements à :

- la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats Inter-barreaux dont le siège est à Meaux (ligne directe secrétariat : 01 60 09 99 65).
- Cabinets secondaires : Paris, Melun et Chessy.
- www.touraut-avocats.com

Pour enchérir le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Meaux est obligatoire.

Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE est obligatoire.